

La distribution publique du gaz naturel



2019

(SUR LES DONNÉES 2018)

SYNTHÈSE DU RAPPORT
DE CONTRÔLE



INTRODUCTION

Le Syane est autorité concédante de la distribution publique du gaz naturel sur 112 communes, dont 51 desservies en gaz. À ce titre, il exerce une mission de contrôle. La mission de contrôle du Syane porte sur l'état du réseau de distribution publique du gaz, la qualité du service rendu aux usagers et l'état comptable des ouvrages. Elle permet de veiller au respect des cahiers des charges de concessions.

Le contrôle des concessions est exercé par les agents assermentés du Syane. Il s'articule autour de moments institutionnels tels que :

- la présentation des Comptes Rendus d'Activité des Concessionnaires (CRAC) devant la Commission des Services Publics de l'Électricité et du Gaz le 17 octobre 2019,
- la présentation de ces CRAC en Bureau syndical le 11 novembre 2019.

L'audit des concessions sur site s'est tenu le 09 juillet 2019 dans les locaux de GRDF. Il a porté sur le bilan patrimonial, technique et comptable.

Les missions de contrôle donnent lieu chaque année à un rapport, dont le présent document constitue une synthèse. L'objectif est de rendre compte des missions de contrôle du Syane et de donner une lecture globale de la connaissance du patrimoine et de l'activité du concessionnaire.

Le présent rapport porte sur les données 2018.

Au-delà de la mission de contrôle de concession, le Syane et GRDF travaillent conjointement sur des aspects de développement du gaz et se rencontrent régulièrement pour mener à bien ces actions.

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS 2018 ET CHIFFRES CLÉS	3
LES CONCESSIONS GAZ EN 2018	4
LE TERRITOIRE, LES USAGERS, LES CONSOMMATIONS	5
LES OUVRAGES	6
LES OUVRAGES DE RACCORDEMENTS	7
LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT	8
SURVEILLANCE ET MAINTENANCE	9
LA QUALITÉ DE SERVICE	10
LE SERVICE AUX USAGERS	11
LES DONNÉES ÉCONOMIQUES	12
LES DONNÉES COMPTABLES	13
BILAN	14
ANNEXE ET LEXIQUE	15

FAITS MARQUANTS 2018 ET CHIFFRES CLÉS

Faits marquants

Décembre 2017

Commune nouvelle d'Annecy

Intégration de la commune nouvelle d'Annecy dans le périmètre des communes historiques du Syane suite au transfert de sa compétence gaz.

Avril 2018

DSP Marcellaz

Attribution à GRDF de la DSP sur la commune de Marcellaz. La commune a été mise en gaz comptablement en janvier 2019 et n'apparaît donc pas dans les données de contrôle 2018.

Septembre 2018

Commissions Syane

Présentation des CRAC en commission. Le Bureau du Syane prend acte sans réserve des CRAC, sur avis de la Commission.

Mars 2018

Mise en gaz Arenthon

Mise en gaz de la commune d'Arenthon, DSP attribuée à GRDF courant 2017.

Juillet 2018

Contrôle des concessions

Contrôle des concessions (audit sur site). Le contrôle est exercé par les agents assermentés du Syane.

Novembre 2018

Convention pour l'injection de biométhane sur le réseau (commune de Feigères)

Le Syane et GRDF établissent une convention pour le raccordement d'une unité de production de bio-méthane sur la commune de Viry, afin de l'injecter sur le réseau de Feigères.



Réseau de distribution publique de gaz naturel 2018

1015 km
de réseau gaz

23 ans
âge moyen du réseau

16 M€ / an
de recettes
d'acheminement

1635 GWh
d'énergie acheminée

45877 PCE*
(Point de comptage
et d'estimation)

51 communes
desservies en gaz
sous concession Syane

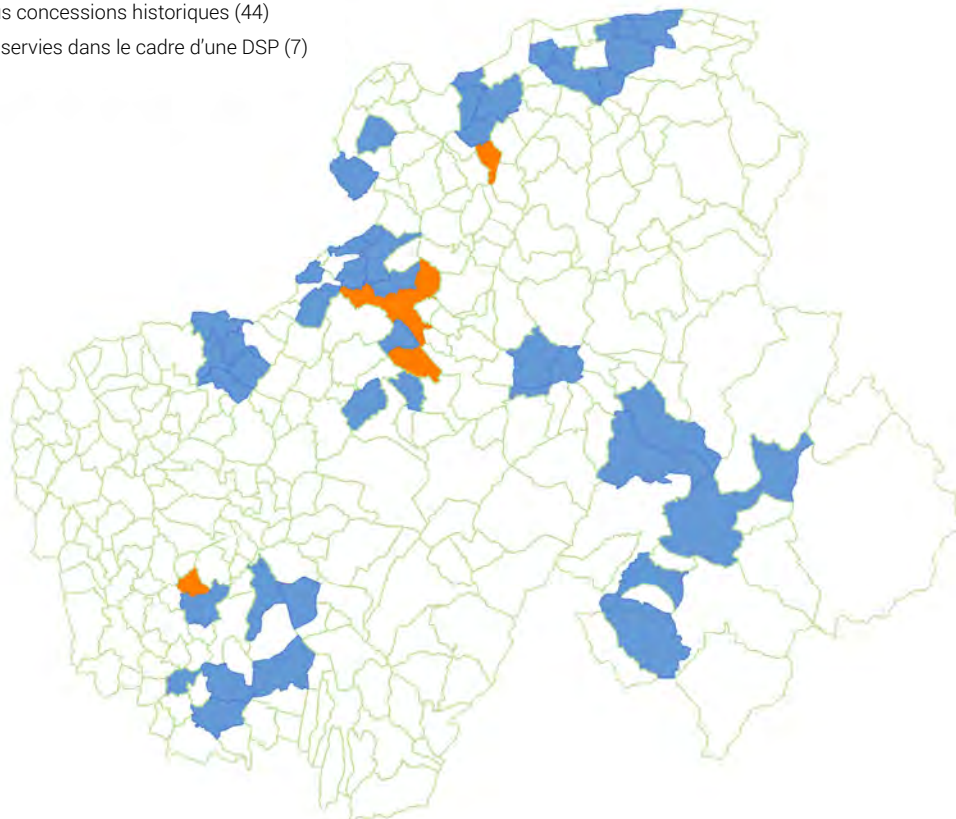
LES CONCESSIONS GAZ EN 2018

Périmètre des concessions gaz Syane

Communes desservies en gaz naturel (51)

■ Communes sous concessions historiques (44)

■ Communes desservies dans le cadre d'une DSP (7)

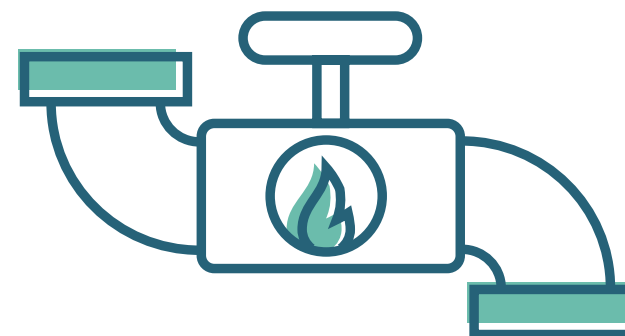


Le Syane, autorité organisatrice et concédante, assure le contrôle de la bonne exécution des contrats de concession pour la distribution publique du gaz naturel par **GRDF**.

Fin 2018, 112 communes ont transféré leur compétence gaz au Syane.

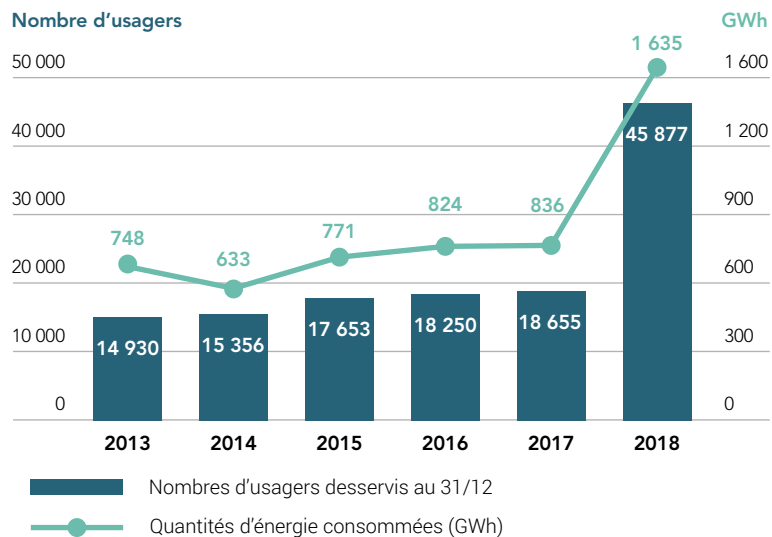
Sur ces 112 communes, 51 communes sont desservies en gaz naturel et se répartissent de la manière suivante :

- **44 communes** sont desservies dans un cadre monopolistique issu de la loi de nationalisation du gaz et de l'électricité du 8 avril 1946. Chacune de ces 44 communes dispose d'un contrat de concession spécifique ;
- **7 communes** sont desservies dans le cadre d'une délégation de service public, attribuée à GRDF suite à mise en concurrence.

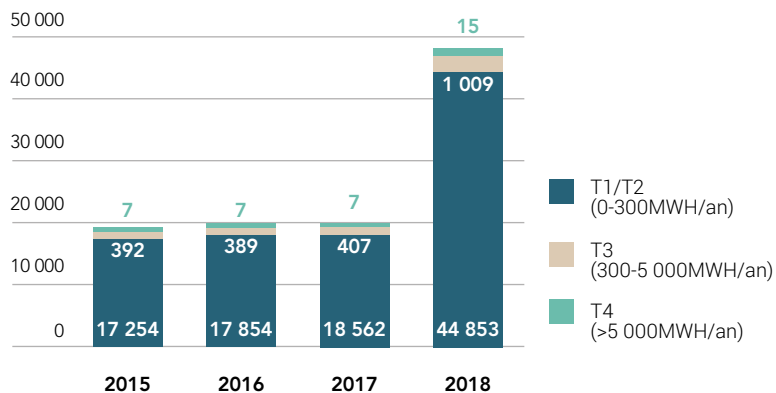


LE TERRITOIRE, LES USAGERS ET LES CONSOMMATIONS

Évolution des quantités d'énergie consommées et du nombre d'usagers desservis



Évolution du nombre d'usagers par tarif d'acheminement



Un périmètre en évolution

En 2018, le réseau de gaz naturel représente un linéaire de **1 015 kilomètres**, soit une augmentation de 361 km **(+49%)**. Cet accroissement est essentiellement dû :

- à l'intégration de la commune nouvelle d'Annecy, +324 kilomètres ;
- au développement du réseau de 1^{er} établissement sur la commune d'Arenthon, +3,7 kilomètres ;
- au réseau d'aménée sur Amancy pour la desserte d'Arenthon, +1,8 kilomètre.

Un nombre d'usagers en hausse constante

À périmètre constant, le nombre d'usagers est en hausse de +924 usagers, en 2018.

Les communes enregistrant les plus fortes augmentations d'usagers entre 2017 et 2018 sont Douvaine **(+184 usagers)**, Veigy-Foncenex **(+124 usagers)** et Saint-Julien-en-Genevois **(+113 usagers)**.

Avec l'intégration de la commune nouvelle d'Annecy, les concessions du Syane enregistrent une hausse de **+27 222 usagers**. Cette hausse se répartit de la manière suivante :

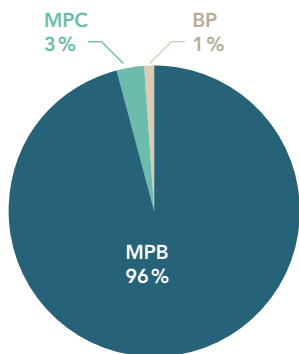
- pour les usagers de type T1/T2 : +26 291 contrats ;
- pour les usagers de type T3 : +602 contrats ;
- pour les usagers de type T4 : +8 contrats.

Des consommations en légère baisse à périmètre constant

À iso périmètre, les quantités d'énergies consommées sont en baisse **(-22 GWh)** du fait notamment d'un hiver 2017-2018 plus clément. En incluant la commune nouvelle d'Annecy, les quantités acheminées sont de **1 635 GWh**.

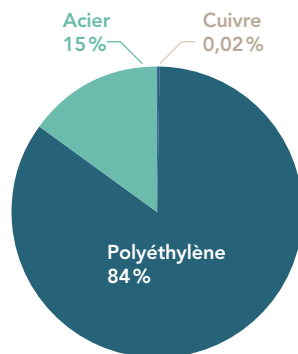
Les recettes d'acheminement s'élèvent à **16,7 millions d'euros** en 2018 sur les concessions du Syane, dont 52 % sur le périmètre de la commune nouvelle d'Annecy.

Répartition du linéaire de réseau par pression d'exploitation

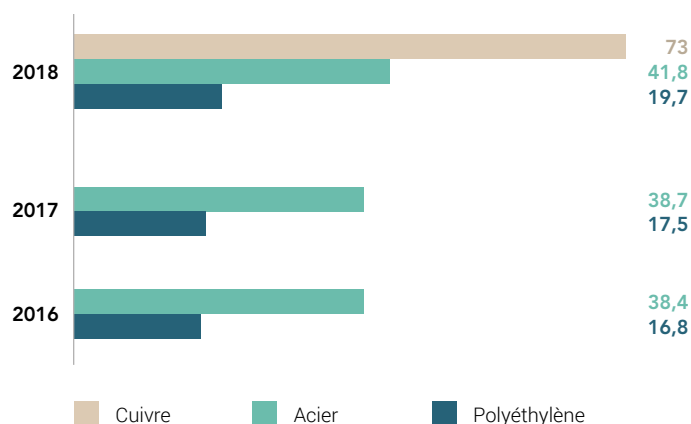


MPC : moyenne pression type C (4 à 25 bars)
 MPB : moyenne pression type B (0,4 à 4 bars)
 BP : basse pression

Répartition du linéaire de réseau par type de matériaux



Évolution de l'ancienneté par matériaux



Le réseau

Un réseau aux caractéristiques fiables

En 2018, les réseaux sont exploités :

- à **96%** en moyenne pression B (50 mbars < MPB < 4 bars) ;
- à **3%** en moyenne pression C (4 bars < MPC < 25 bars) ;
- à **1%** en basse pression (0 < BP < 50 mbars).

Jusqu'en 2018, les canalisations des concessions du Syane n'étaient plus exploitées en basse pression. Les **8,9 kilomètres** de basse pression sont localisés sur la commune d'Annecy. Cette typologie de linéaire requiert plus d'entretien et de maintenance de la part du concessionnaire.

En 2018, les canalisations du Syane font apparaître des ouvrages en cuivre. Ces canalisations (226 mètres) sont présentes exclusivement sur le périmètre de la commune nouvelle d'Annecy.

Ancienneté des réseaux

L'âge moyen du réseau sur l'ensemble du périmètre Syane atteint **23 ans** à fin 2018.

Les réseaux en polyéthylène ont un âge moyen de **19,7 ans** contre **73 ans** pour les réseaux cuivre.

Les réseaux de + 30 ans

Les réseaux de plus de 30 ans sont répartis de la manière suivante : **270 kilomètres sont âgés de plus de 30 ans**, qui est la valeur du seuil utilisé dans le calcul en amont de la prise de décision d'investissement, soit 18% du total ;

- dont **58 kilomètres de réseaux âgés de plus de 45 ans** (durée d'amortissement comptable), ce qui représente 6% des linéaires ;
- dont **8 kilomètres de réseaux âgés de plus de 60 ans** essentiellement situés sur les communes d'Annecy, Annecy-le-Vieux, Arâches-la-Frasse, Cran-Gevrier, Gaillard, Marin, Meythet et Ville-la-Grand (réseaux non vraiment datés).

Une part des canalisations en acier n'est pas protégée cathodiquement de façon active contre les phénomènes de corrosion en raison notamment de leurs conditions d'implantations. Ce linéaire représente 1% du linéaire en acier total à fin 2018, soit 1 113 mètres, et est situé principalement sur les communes d'Annecy (825 mètres), Marin (175 mètres) et Arâches-la-Frasse (57 mètres).



L'absence de dispositif de protection cathodique est compensée par une fréquence de maintenance plus importante et une gestion des points singuliers par les moyens adéquats (cuivre aérien surveillé par drone par exemple). GRDF indique que certaines canalisations en acier sont classées volontairement comme « non protégées » pour qu'un suivi rapproché soit effectué. Ces canalisations sont bien identifiées par le Syane et GRDF : elles ne constituent pas à ce jour un facteur de risque sur la concession.

LES OUVRAGES DE RACCORDEMENT

Les branchements

Entre 2004 et 2009, GRDF a réalisé un inventaire des branchements collectifs en utilisant un référentiel unique et commun à tous les ouvrages (Projet RIO). Le projet RIO a ainsi permis de répertorier et de spécifier les caractéristiques techniques de 703 289 branchements collectifs afin de les intégrer dans l'outil de suivi de la maintenance GMAO. Les retours d'expérience ont abouti au constat que cet inventaire était incomplet : environ 20% des branchements collectifs n'étaient pas recensés.

Entre 2015 et 2017, GRDF a donc lancé le projet RIO2 avec pour objectif de compléter l'inventaire technique des branchements collectifs. Cette opération avait pour objectif de compléter l'inventaire technique des branchements collectifs.

Sur les concessions du Syane, le projet RIO2 a analysé plus de 1 800 adresses et a identifié 1 113 branchements collectifs supplémentaires

Postes de détente et robinets

Les postes de détente « Distribution Publique » permettant d'abaisser la pression jusqu'à un niveau compatible avec les installations des usagers et de réguler les éventuelles variations de pression pouvant provenir du réseau amont. **33 postes** de détentes sont comptabilisés au niveaux des concessions sur Syane.

	2016	2017	2018
MPC/MPC	0	0	1
MPC/MPB	9	10	20
MPB/BP	0	0	12
Total	9	10	33

Un tiers des postes (**12**) sont dédiés à la Basse Pression et nécessitent une maintenance plus importante.

Sur les concessions du Syane, on dénombre aussi **423 robinets** utiles à l'exploitation, positionnés sur le réseau afin de permettre l'isolement des tronçons éventuellement sujets à incident.

Branchements particuliers

44 463

Branchements collectifs

3 980

Branchements individuels

18 730
(estimation)

Colonne individuelle/
Colonne montante

7 346



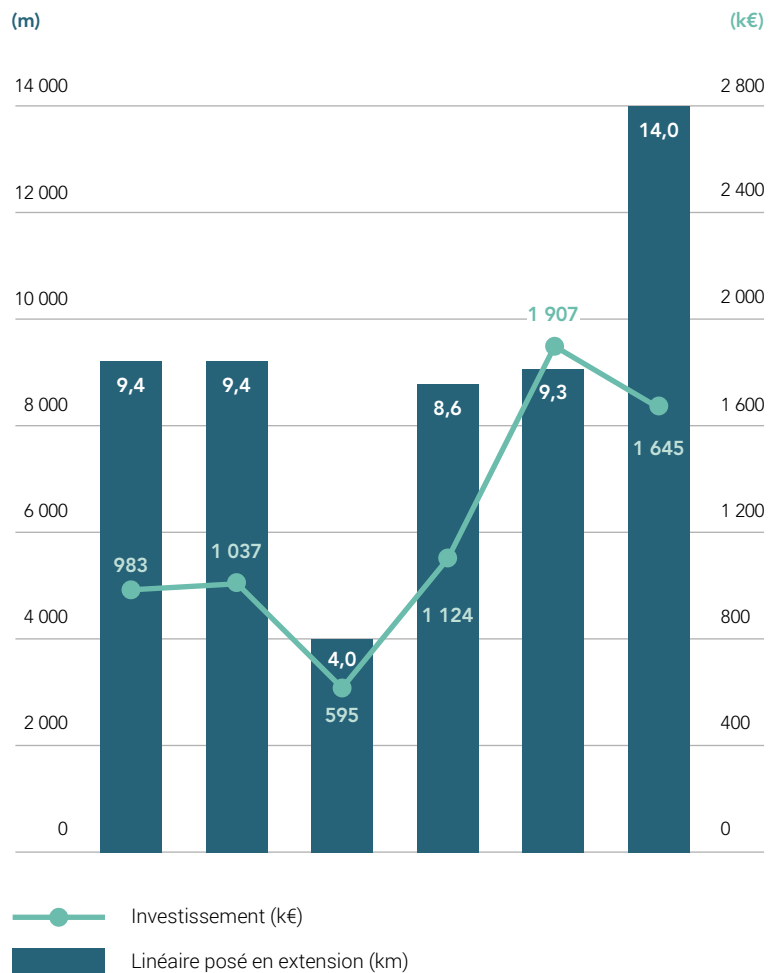
GRDF prévoit d'équiper tous les postes avec un module de télésurveillance sur l'ensemble des postes de détente. Aucune échéance de déploiement n'est communiquée par le concessionnaire.

Cette télésurveillance permettra de gérer 3 niveaux d'alarme (Hausse de la pression, Baisse de la pression et dysfonctionnement réseau) cependant elle ne permet pas la mesure de pression instantanée. Pour déterminer l'état du réseau à un endroit particulier, GRDF effectue des campagnes de mesures et de modélisation du réseau.

Cette télésurveillance n'aura pas d'impact sur la maintenance préventive réalisée par GRDF, selon les éléments d'informations communiqués au Syane.

LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Évolution du linéaire de réseau posé en extension



Les travaux sur le domaine concédé

Comme le prévoit le cahier des charges, le concessionnaire est en charge des travaux sur les ouvrages (extensions, renouvellements, déplacements d'ouvrages, etc).

Des travaux d'extension en hausse

En 2018, les travaux d'extension (en 1^{er} établissement) représentent près de 14 kilomètres de réseau pour un investissement de **1,6 million d'euros**. À cela s'ajoutent **829 000 euros** pour les branchements individuels et collectifs, et **76 000 euros** pour les conduites montantes et les conduites d'immeuble.

Les travaux d'extension ont principalement concerné les communes d'Amancy (**+1,8 kilomètre**) et d'Arenthon (**+3,7 kilomètres**) pour la desserte en gaz de la commune d'Arenthon.

Des développements ont également été réalisés sur les communes d'Alby-sur-Chéran (**+865 mètres**), Megève (**+822 mètres**) et Cervens (**+743 mètres**).

Pour l'ensemble de ces travaux d'extension, **416 branchements** ont été réalisés.

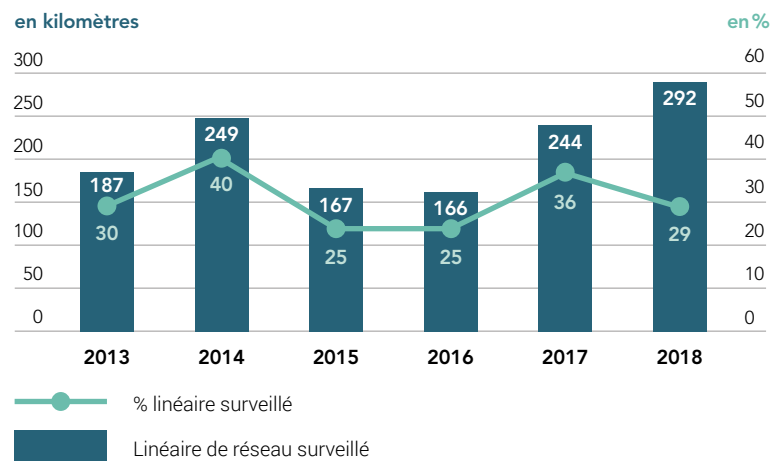
Des travaux de renouvellement limités

Depuis plusieurs années, les travaux de renouvellement du réseau ne concernent qu'une faible partie du linéaire exploité sur la concession, soit **564 mètres** en 2018 pour **140 000 euros**.

84 % de ces travaux ont été réalisés sur la commune d'Arâches-La-Frasse.

En ce qui concerne le renouvellement des ouvrages de raccordement, le concessionnaire fait état de **77 branchements et conduites** renouvelés en 2018, pour un budget de 239 900 euros.

Évolution de l'activité de surveillance des réseaux



L'engagement de GRDF consiste à remplacer par GAZPAR la totalité de ces compteurs en plus des autres qui arriveront en âge d'être changés sous 3 ans.

Maintenance des ouvrages

GRDF ne souhaite pas communiquer ses activités de surveillance et de maintenance ouvrage par ouvrage (robinets, postes de détente et ouvrages collectifs d'immeuble).

Les seules informations transmises au Syane par GRDF sont le nombre de visites programmées et celles réalisées.

Les dépenses détaillées de maintenance n'ont pas été fournies par le concessionnaire à la maille des concessions Syane.

La tracabilité et la lisibilité des dépenses de maintenance des ouvrages restent un sujet sur lequel le Syane souhaite des informations plus précises et plus localisées de la part de GRDF. De plus, le Syane souhaiterait disposer d'un prévisionnel des opérations de maintenance en début d'exercice, et pour chaque catégorie du nombre d'ouvrages visités au moins une fois. La demande a été faite en 2017 et a été renouvelée en 2018.

Surveillance des réseaux

La surveillance des réseaux gaz est réalisée par GRDF de deux manières : soit avec le Véhicule de Surveillance des Réseaux (VSR), soit à pied. Cette surveillance consiste en une Recherche Systématique de Fuites (RSF).

La surveillance des réseaux doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (RSDG n° 14), sur le moyen terme (4 ans), voire en deçà (tous les ans) pour certaines typologies de réseaux

(RSDG n°13.2 et 14) comme les réseaux nouvellement mis en service ou les réseaux en acier non protégés cathodiquement de façon active.

L'activité de surveillance des réseaux, organisée par GRDF, a été menée sur **55 communes** des **57 communes** desservies en gaz et a concerné **292 kilomètres** de réseaux.

La surveillance des canalisations a entraîné la détection de **2 fuites** sur les communes de Vétraz-Monthoux et Seynod.

Pour 2018, les 292 kilomètres de réseaux surveillés représentent 29% des linéaires du territoire du Syane ; ce qui permet à GRDF de dépasser son objectif de 214 kilomètres de réseaux à surveiller.

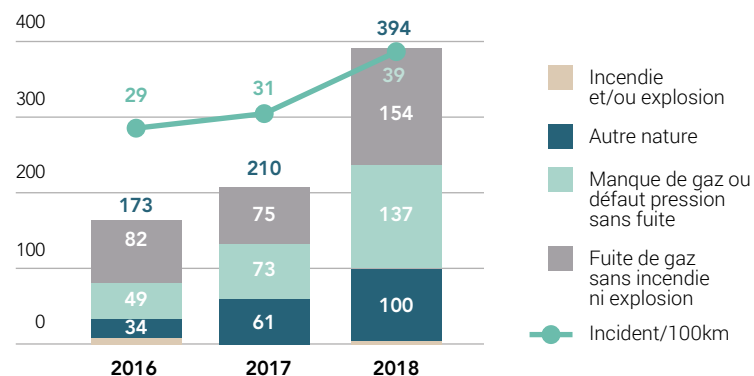
Toutefois, les éléments concernant les quatre derniers exercices n'ont pas été fournis pour les 10 communes ayant intégré le périmètre de la concession en 2018. Il est important que GRDF communique ces données lors du prochain contrôle.

Étalonnage des compteurs domestiques

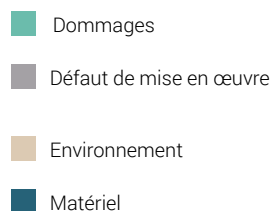
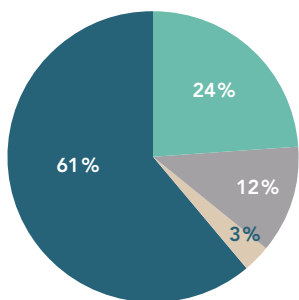
Depuis 2014, le nombre de compteurs « domestiques » (débit 6-10m³) nécessitant un réétalonnage (> 20 ans) est en forte hausse, du fait d'un déficit de visites. La vérification de l'étalonnage des compteurs domestiques par le concessionnaire n'est pas suffisante, cependant ce dernier indique que ce retard est dû au déploiement proche des compteurs Gazpar. À fin 2018, **3 450 compteurs** sur 40 000 compteurs ont dépassé leur durée de vie technique.

LA QUALITÉ DE SERVICE

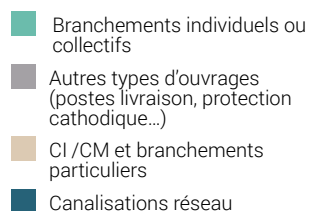
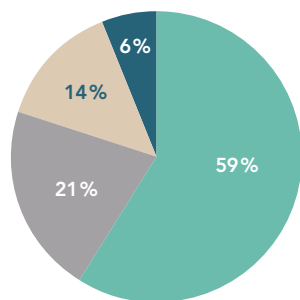
Répartition des incidents constatés par nature



Répartition par cause



Répartition des incidents par type d'ouvrage 2018



La continuité de fourniture

Un nombre d'incidents sur les ouvrages concédés en hausse

Sur l'exercice 2018, ont été enregistrés **1 721 appels** (835 appels à périmètre constant) ; **56%** d'entre eux concernant les dépannages (essentiellement pour manque de gaz) et **44%** concernant la sécurité gaz en lien notamment avec des fuites ou odeurs de gaz.

Ces signalements aboutissent à l'ouverture d'un bon d'intervention et une traçabilité est assurée. Le concessionnaire dispose d'équipes d'astreinte capables d'intervenir sur l'ensemble du territoire. Dans le cas d'une intervention de sécurité gaz, l'engagement de GRDF est d'arriver sur les lieux de l'incident en moins d'une heure.

Les ouvrages de raccordement, principaux sièges d'incidents

Les ouvrages concédés ont été affectés par **394 incidents**. Le taux d'incidents est ainsi en augmentation de 31 à 39 incidents/100 km, entre 2017 et 2018. **59%** des incidents concernent les ouvrages de raccordement (branchements sur réseau). Le fait que les branchements soient le principal siège des incidents de manière récurrente incite le Syane à demander au concessionnaire l'inventaire technique précis des branchements individuels.

Les défaillances ou altérations, causes principales des incidents

Concernant les causes d'incidents ayant affectés les ouvrages concédés, la défaillance de matériel demeure la principale cause pour 61%. En second lieu, 24% des incidents sont dûs à des dommages causés par des activités humaines (travaux...).

Nombre d'usagers coupés en baisse

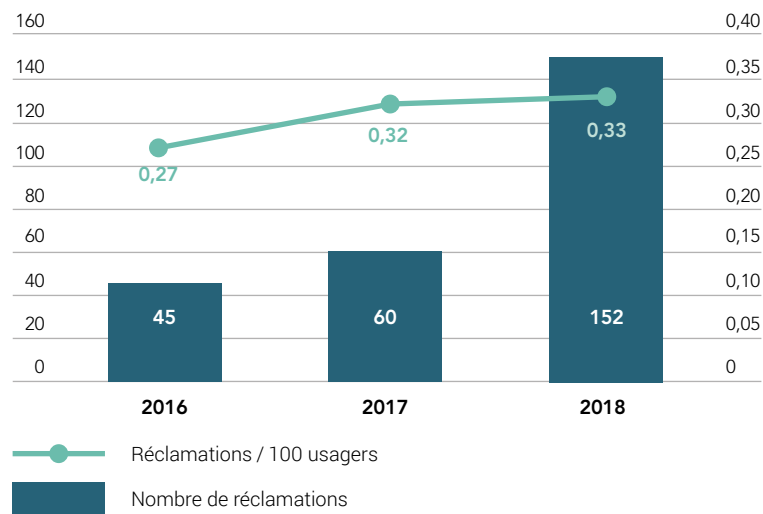
En 2018, **2 509 clients** ont été coupés. 84% des clients sont coupés suite à une fuite de gaz sans incendie, ni explosion. **2 incidents** sur la commune de Gaillard ont entraîné plus de **1 500 clients coupés**.



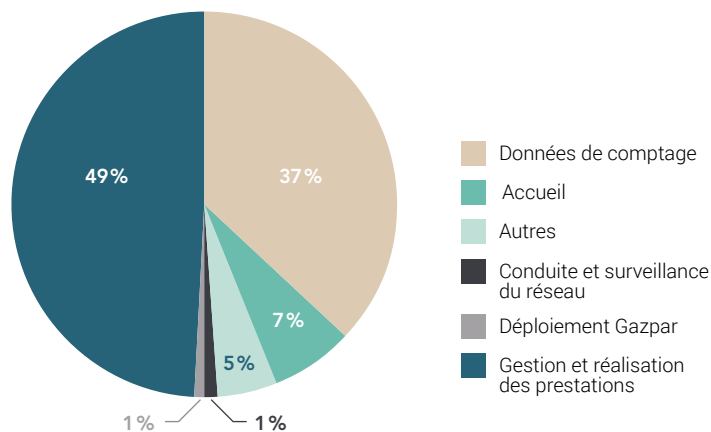
Le nombre de clients coupés à la suite d'un incident est plus important que dans le passé du fait de la modification des méthodes d'intervention, et notamment d'une sécurisation plus importante du réseau lors d'incident et moins d'interventions en charge.

LE SERVICE AUX USAGERS

Évolution annuelle du nombre de réclamations



Répartition des réclamations en 2018



Un nombre de réclamations en hausse

En 2018, le nombre des réclamations est stable à périmètre constant (0,3 réclamation/100 usagers). Les réclamations liées aux compteurs communicants et liées aux index sont les plus fréquentes.

GRDF enregistre **152 réclamations** écrites sur l'ensemble du périmètre du Syane, réparties ainsi :

- la gestion et réalisation des prestations (49%) ;
- les données de comptage (37%) ;
- l'accueil (7%) ;
- autres (5%) ;
- la conduite et la surveillance des réseaux (1%).

Depuis deux exercices, le Syane note un certain nombre de réclamations pour lesquelles le motif n'a pas été identifié (5%).

Le taux de réponse aux réclamations écrites, traitées dans un délai inférieur à 30 jours, s'élève à **86%**. Pour les réponses aux réclamations en provenance de fournisseurs (le délai est alors de 15 jours), le taux de réponse est de 100%, ce qui témoigne d'une qualité de service satisfaisante.



GRDF s'est engagé à requalifier les réclamations identifiées dans la catégorie « autres » avant la fourniture des éléments au Syane en vue d'une meilleure traçabilité des réponses à apporter aux usagers.

Des raccordements improductifs en hausse

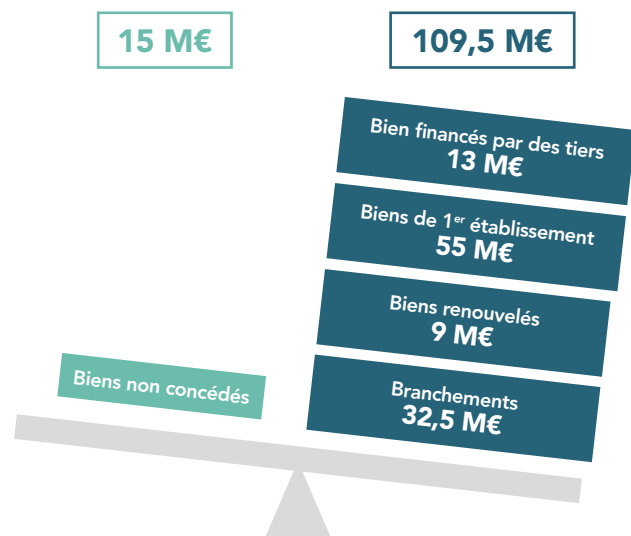
En 2018, **16 767 PCE** sont sur des branchements individuels et collectifs improductifs (c'est-à-dire qu'aucun point de comptage n'est présent sur le branchement), soit +20% à périmètre constant par rapport à 2017. Cet indicateur est en lien avec le service aux usagers dans le sens où il reflète le niveau de présence du gaz, et donc de GRDF, dans le quotidien des usagers et témoigne de leur intérêt pour cette énergie et pour les services associés.



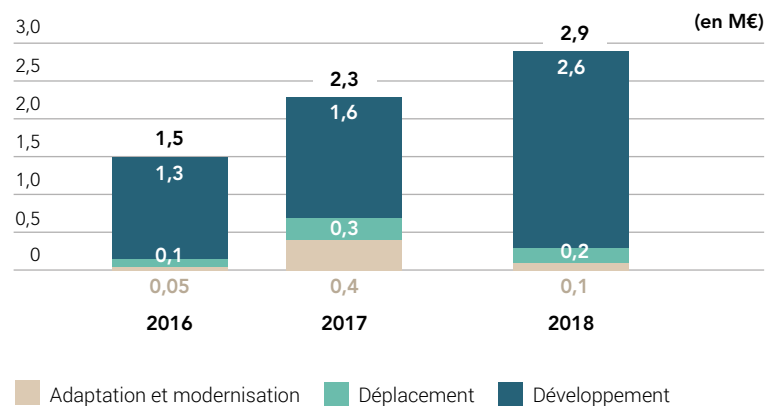
Les branchements improductifs sont déposés lors d'un éventuel renouvellement sur la portion de réseau concernée.

LES DONNÉES ÉCONOMIQUES

Biens affectés à la concession 124,5 M€



Évolution des investissements



L'ensemble du patrimoine concédé à GRDF est valorisé à **124,5 millions d'euros**, dont **109,5 millions d'euros** de biens concédés et 15 millions d'euros de biens non concédés.

Les biens non concédés, correspondent à la quote-part des investissements non réalisés sur la concession mais qui servent à plusieurs concessions, comme les systèmes d'information.

Origine de financements

Depuis 2015, GRDF fournit un inventaire détaillé par famille d'ouvrage distinguant les biens de premier établissement et de renouvellement ainsi que les origines de financement des ouvrages.

Les biens concédés financés par GRDF sont répartis entre **55 millions d'euros** de biens de premier établissement et **9 millions d'euros** de biens renouvelés, le reste soit **32,5 millions d'euros** correspond à l'ensemble des branchements, ce qui représente **96,5 millions d'euros au total**.

Le montant des ouvrages concédés qui ont été remis par la collectivité et les tiers sous forme de remises gratuites, est évalué à **13 millions d'euros**.

Investissements du concessionnaire limité

Les investissements du concessionnaire en 2018 s'élèvent à **3 millions d'euros** en 2018 et se répartissent de la manière suivante:

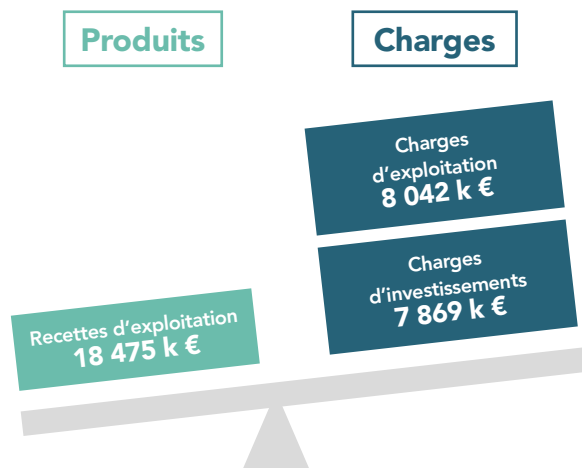
- 87 % pour le développement du réseau
- 5 % pour le déplacement d'ouvrages
- 5 % pour l'adaptation et la sécurisation des ouvrages.

Une forte hausse des investissements est attendue à partir de 2020 sur les postes de comptage en raison du déploiement de GAZPAR.



Le montant global des investissements du concessionnaire reste faible et insuffisant au regard de l'intégration de la commune nouvelle d'Annecy et donc de l'intégration d'un grand nombre d'ouvrages aux concessions du Syane.

LES DONNÉES COMPTABLES



Compte d'exploitation des concessions au tarif péréqué

Le compte d'exploitation est constitué des éléments suivants :

- les recettes d'exploitation qui sont directement affectées à la concession ;
- les charges d'exploitation qui sont calculées à la maille de la concession en utilisant des clés opérationnelles, patrimoniales ou financières afin de ventiler géographiquement les coûts ;
- les charges d'investissement qui sont directement affectées à la concession pour les biens concédés et réparties au prorata du nombre de clients pour les autres biens.

Pour les concessions au tarif péréqué du Syane, le résultat du compte d'exploitation est positif (**2,7 millions d'euros**). Il est composé des éléments suivants :

- impact climatique négatif (**-1,2 million d'euros**) : les recettes de GRDF ont été inférieures à la prévision de la CRE en raison d'un climat globalement plus chaud que le climat moyen (CRAC 2018) ;
- contribution à la péréquation positive (**2,5 millions d'euros**) : les concessions du Syane participent à la péréquation nationale ;
- part locale de la performance nationale de l'entreprise (régularisation du tarif précédent, impayés..) positif (**1,3 million d'euros**).

Compte d'exploitation des concessions au tarif non péréqué

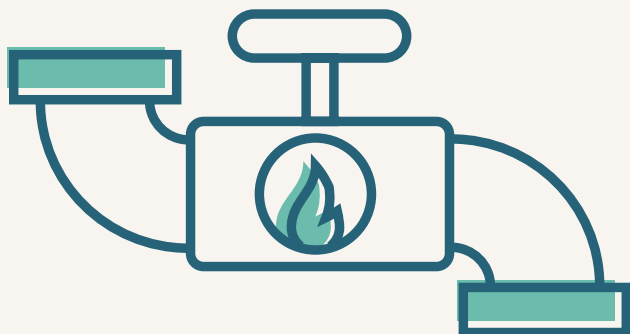
	CERVENS	LOVAGNY	ARENTHON
Recettes d'exploitation (€)	17 767	17 158	14 876
Charges d'exploitation (€)	18 701	19 123	49 197
Charges d'investissements (€)	6 539	418	8 012
Résultat d'exploitation (€)	-7 474	-2 383	-42 332
<i>Impact climatique (€)</i>	<i>-3 576</i>	<i>-1 563</i>	<i>-600</i>

BILAN

2018 a été une année de changement notable pour la concession gaz du Syane, avec le doublement de son périmètre en termes de points de consommation et de quantités acheminées, du fait de l'intégration de la commune nouvelle d'Annecy.

Globalement, sur la concession en 2018, le Syane note un réseau aux caractéristiques fiables, exploité de manière satisfaisante par GRDF.

Quelques points de vigilance sont mis en évidence, notamment sur l'exhaustivité des inventaires (années de mise en service, matière, pression, classe de sensibilité des robinets...), le suivi des longueurs basse pression et le rythme de surveillance et de maintenance des réseaux, ainsi que sur la ventilation des dépenses de maintenance, en lien avec le nombre d'incidents constatés.



Concessions gaz 2018



- Une augmentation notable du périmètre de la concession et du nombre d'utilisateurs
- Une bonne traçabilité des réclamations et un bon niveau de suivi par GRDF
- Des réseaux aux caractéristiques fiables
- Une baisse du nombre de clients coupés

- Hausse du nombre des incidents rapportés à l'étendue du réseau
- Âge des réseaux élevé sur les canalisations cuivre et acier
- Nombre de robinets total de classe 4
- Absence de communication de l'intégralité du nombre de robinets, notamment les robinets considérés comme des vannes « non utiles » à l'exploitation

Points de vigilances

- Absence d'inventaire technique des branchements individuels
- Suivi des longueurs Basse Pression et non protégées
- Rythme de renouvellement faible
- Investissement limité
- Une meilleure transparence et précision souhaitées sur l'activité de surveillance et de maintenance des ouvrages en concession

Tableau de synthèse

Étiquette de lignes	Code INSEE	Date de mise en gaz	Date de signature du contrat
Type de contrat - Historique péréqué (44 communes)			
Alby-sur-Chéran	74002	1988	12/05/1992
Allinges	74005	1990	27/10/1999
Amancy	74007	1995	29/02/2000
Annecy (nouvelle commune)	74010	1946	01/01/2018
Anthy-sur-Léman	74013	1983	26/08/1991
Arâches-la-Frasse	74014	1966	01/07/1999
Beaumont	74031	1993	12/07/1993
Bonne	74040	1993	03/01/1994
Champanges	74057	2000	05/01/2000
Chavanod	74067	1988	02/07/1991
Combloux	74083	2004	13/11/2002
Cranves-Sales	74094	1985	09/09/1985
Douvaine	74105	2002	15/11/2002
Etaux	74116	1994	16/09/1994
Feigères	74124	2000	28/08/2000
Féternes	74127	2003	06/08/2003
Gaillard	74133	1930	04/03/2008
Gruffy	74138	1992	22/01/1992
Juvigny	74145	1985	25/04/2001
Lugrin	74154	1996	31/12/1995
Magland	74159	1988	24/11/1988
Margencel	74163	1990	26/08/1991
Marignier	74164	1988	23/10/1991
Marin	74166	1997	04/03/1997
Maxilly-sur-Léman	74172	1978	12/09/1991
Megève	74173	2002	13/12/2001
Monnetier-Mornex	74185	1930	29/10/1979

Étiquette de lignes	Code INSEE	Date de mise en gaz	Date de signature du contrat
Neuvecelle	74200	1964	08/05/1981
Neydens	74201	1996	11/09/1996
Passy	74208	2000	13/03/2001
Perrignier	74210	1996	18/03/1996
Présilly	74216	1993	12/07/1993
Saint-Jorioz	74242	1995	05/01/1996
Saint-Julien-en-Genevois	74243	1989	09/10/1989
Saint-Paul-en-Chablais	74249	2001	05/01/2000
Scientrier	74262	1991	06/08/1991
Thyez	74278	1989	07/08/1990
Veigy-Foncenex	74293	2002	15/11/2002
Vétraz-Monthoux	74298	1930	11/06/1979
Veyrier-du-Lac	74299	2005	01/02/2005
Ville-la-Grand	74305	1930	12/06/1979
Vinzier	74308	2006	06/08/2003
Viuz-la-Chiésaz	74310	1997	30/12/1996
Vougy	74312	1994	20/11/1996

Type de contrat - Regroupé péréqué (4 communes)

Arthaz-Pont-Notre-Dame	74021	2009	14/12/2007
Contamine-sur-Arve	74087	2009	14/12/2007
Fillinges	74128	2009	14/12/2007
Nangy	74197	2009	14/12/2007

Type de contrat - Regroupé non-péréqué (4 communes)

Arenthon	74018	2018	01/09/2017
Cervens	74053	2010	23/04/2010
Lovagny	74152	2013	20/12/2012
Marcellaz en Faucigny	74162	2019	01/07/2018

Agent assermenté : agent territorial ayant accompli une prestation de serment devant le tribunal d'instance.

Agent habilité : agent territorial ayant fait l'objet d'un arrêté d'habilitation par le Maire, ou le Président de la structure employeuse, pour l'exercice de fonctions particulières.

Bien non concédé : infrastructure, équipement ou autre bien qui n'est pas à proprement parler contenu dans le patrimoine de la concession mais dont une quote-part de la valeur lui est affectée car elle en bénéficie (ex : systèmes d'information supra-concession).

BRC : Branchement gaz collectif (copropriétés...).

BRI : Branchement gaz individuel (maisons...).

CI / CM : Conduite d'Immeuble (horizontale) / Colonne Montante (verticale).

Concession : contrat par lequel une collectivité publique (l'autorité concédante) confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un concessionnaire public ou privé aux risques et périls de celui-ci, pour une longue durée moyennant rémunération substantiellement liée aux résultats de l'exploitation de service.

CRAC : Compte-Rendu d'Activité du Concessionnaire.

DSP : Délégation de Service Public.

FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies. C'est une association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseau (énergie, eau, déchets, numérique...).

GRT : Gestionnaire du Réseau de Transport.

Maintenance / GMAO : la gestion de maintenance assistée par ordinateur (souvent abrégée en GMAO) est une méthode de gestion assistée d'un logiciel destiné aux services de maintenance d'une entreprise afin de l'aider dans ses activités.

Poste de détente : le poste ou bloc de détente est un matériel ayant pour fonction d'abaisser la pression du gaz distribué par un réseau général à des niveaux de pression utilisables par les différents types de clientèles : domestique, tertiaire, industriel.

Projet RIO2 : référentiel d'Inventaire d'Ouvrages, démarche d'inventaire visant à l'amélioration de la connaissance des ouvrages.

Protection cathodique : la protection cathodique est une technique permettant de réduire la vitesse de corrosion d'un matériau métallique (canalisation acier par exemple), en présence d'un milieu aqueux, en diminuant le potentiel de corrosion du métal.

Réseau d'amenée : ensemble des ouvrages et des installations amenant le gaz depuis le réseau de distribution existant jusqu'à l'entrée de la zone considérée.

Tarif péréqué : tarif pour l'utilisation du réseau GRDF, fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie pour une durée d'environ 4 ans, permettant d'harmoniser les tarifs et de les rendre équitables pour les usagers sur tout le territoire.



Direction énergie/concessions

**Vice-Président, délégué aux Services Publics
de la Distribution de l'Électricité et du Gaz**
Gilbert Allard

**Vice-Président, délégué à la Fourniture
et aux Achats d'Énergie et au Développement
du Gaz Naturel**
Gilles François

Responsable Service Concessions
Cécile Mallet

Contrôle des concessions
Clémence Guillon

Contact
04 50 33 50 60
infoconcession@syane.fr



2107 route d'Annecy | 74330 Poisy | France
Tél. 04 50 33 50 60 | Fax 04 50 52 85 21
info@syane.fr

www.syane.fr

